



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal de la ville de THOIRY :

- * **Approuve** le compte rendu de la séance du conseil municipal du 18 septembre 2018.

1 abstention : Monsieur ROMAND-MONNIER.

- * **Prend Acte** du Marché de travaux de renforcement et de restauration du mur d'enceinte du cimetière de Thoiry – 01710 attribué à l'entreprise **VERDET PAYSAGE (01100 OYONNAX)** pour un montant H.T. de **73 535,50 €**.

- * **Prend Acte** de la modification de l'article 5 de l'acte constitutif de la régie de musique comme suit, à compter du 10 septembre 2018 :

Les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

- Participation des élèves de l'école de musique (espèces ou chèques)
 - bons loisirs jeunes – encaissement chèquiers jeunes 01

- * **Approuve** la modification du tableau des effectifs de la ville de Thoiry comme suit, à compter du 1er Décembre 2018 et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces correspondantes afférentes à celle-ci :

TABLEAU DES EMPLOIS MUNICIPAUX AU 1^{ER} DECEMBRE 2018

CADRE D'EMPLOI	CAT.	CREES	POURVUS		Reste libre	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.
			TITULAIRES	NON TITULAIRES		
Filière ADMINISTRATIVE						
Attaché Territorial	A	4	1	2	1	Complet
Rédacteur Territorial	B	3	1	0	2	Complet
Adjoint Administratif	C	15	11	3	1	Complet
		1	0	0	1	32h
Ss-Total/Filière		23	14	4	5	
Filière TECHNIQUE						
Ingénieur Territorial	A	1	1	0	0	Complet
Technicien Territorial	B	3	2	0	1	Complet
Agent de Maîtrise	C	3	3	0	0	Complet
		1	1	0	0	30h30
Adjoint Technique	C	26	20	3	3	Complet
		1	1	0	0	18h
		1	0	1	0	11h
Ss-Total/Filière		36	28	4	4	

Filière POLICE						
Agent de Police Municipale	C	2	2	0	0	Complet
Ss-Total/Filière		2	2	0	0	
Filière CULTURELLE						
Assistant d'Enseignement Artistique	B	2	2	0	0	Complet
		1	0	1	0	9h25
		1	0	1	0	12h50
		1	0	1	0	10h25
		1	0	1	0	5h75
		1	0	1	0	3h00
		1	0	1	0	7h75
		1	0	1	0	5h00
Adjoint du Patrimoine	C	1	1	0	0	35h
		1	0	1	0	28h
Ss-Total/Filière		12	3	9	0	
Filière ANIMATION						
Animateur territorial	B	1	0	1	0	35h
		1	0	0	1	6h02
Adjoint d'Animation		16	3	10	3	35
		1	0	0	1	11h75
Ss-Total/Filière		19	3	11	5	

CADRE D'EMPLOI	CAT.	CREES	POURVUS		Reste libre	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO.
			TITULAIRES	NON TITULAIRES		
Filière SOCIALE						
Assistant territorial socio-éducatif	B	1	0	1	0	35h
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	C	1	0	1	0	32h15
		7	2	4	1	30h45
Ss-Total/Filière		9	2	6	1	
Total Général		101	52	34	15	

2 contres : Monsieur MATHIEU et Monsieur LEGER.

- * **Autorise** Madame le Maire à verser à l'association « Echo du Reculet », une subvention exceptionnelle à hauteur de 3 000 €, conformément au dossier de demande initial ;
Dit que les crédits nécessaires seront imputés à l'article 6745 - Subvention exceptionnelle du budget 2018 de la Commune.

Vote unanime.

- * **Autorise** Madame le Maire à garantir l'emprunt pour l'acquisition en VEFA de 15 logements collectifs située Rue de l'Etraz, à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 386 300,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ;
Annule et remplace la délibération en date du 26 janvier 2016.

2 contres : Monsieur JULLIARD et Monsieur ROMAND-MONNIER.

- * **Demande** à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2019 au martelage des coupes désignées ci-après et **Précise** la destination des coupes et leur mode de commercialisation :

COUPES A MARTELER :

Parcelles	Volume estimé en m3		Destination
	Résineux	Feuillus	
10	72	21	Vente publique
11	72	21	Vente publique
15	120	185	Contrat bois façonné

Soit une somme totale d'environ de 10 000,00 €.

Vote unanime.

- * **Autorise** Madame le Maire à mettre en œuvre une décision modificative N° 02 dans le budget 2018 de la Ville de THOIRY sur la base des chiffres cités, ci-dessous :

Section de fonctionnement + 43 456,00 €

Section d'investissement : 0,00 €

Nouveau total budgétisé en fonctionnement : **8 481 660,68 €**

Nouveau total budgétisé en investissement : **7 251 096,89 €**

Vote unanime.

- * **Désigne** le Cabinet Actess comme délégué à la protection des données pour la Commune de Thoiry ;
Autorise Madame le Maire à signer la convention financière avec la Communauté de Communes du Pays de Gex ;
Fixe le montant de la participation de la commune de Thoiry à 1285,90 € la première année et à 482,21 € par an les années suivantes (selon grille de répartition), proportionnellement au nombre d'habitants de la commune.

Vote unanime.

- * **Approuve** le projet de convention de Charte Qualité relative au Plan Mercredi, à intervenir avec Monsieur le Préfet, Madame la Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain, Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale et de l'autorité territoriale et de l'autoriser à la signer ;
Autorise Madame le Maire à signer la Charte Qualité du Plan Mercredi.

Vote unanime.

- ✳ **Approuve** le projet de convention partenariale « Projet Éducatif Territorial » (PEDT) 2018 / 2021, à intervenir avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Ain, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ain et de l'autorité territoriale et autorise Madame le Maire à la signer.

Vote unanime.

- ✳ **Approuve** le nouveau Projet Local pour l'Éducation 2018 / 2021 et autorise Madame le Maire à la signer.

Vote unanime.

- ✳ **Approuve** le projet de convention d'adhésion de la Commune de Thoiry à la carte « Ferney Passion » pour le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique de Ferney Voltaire pour l'année 2018/2019 et autorise Madame le Maire à le signer.

Vote unanime.

- ✳ **Approuve** le versement du fonds de concours pour un montant de 43 725 € à la commune de Thoiry dans le cadre des travaux de voirie : sécurisation du carrefour rue de la gare / rue du Creux et création d'aménagement pour la mobilité douce ;
Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

Vote unanime.

- ✳ **Prend acte** du nouveau taux du contrat de prévoyance collective maintien de salaire souscrit par la ville au profit de ses agents titulaires auprès de la MNT arrêté à 3.25% ;
Accepte le projet d'avenant au contrat initial ;
Autorise Madame le Maire à signer l'avenant au contrat n° 001419-PMS_00 et l'ensemble des pièces s'y rapportant.

- ✳ **Autorise** Madame le Maire à signer tout acte relatif à l'acquisition du local d'activité situé en rez-de-chaussée du bâtiment B3-B4 des orchidées – 01710 THOIRY, au montant de 143 000 €.

Vote unanime.

- ✳ **Approuve** le transfert à titre définitif de la Salle du Conseil Municipal à compter de l'année 2019 dans la salle dite « multi-activités » située au sein du bâtiment accueillant le Centre de Loisirs Educatif Municipal, en conformité avec les dispositions de l'Article L2121-7 du Code général des Collectivités Territoriales.

Vote unanime.

- ✳ **Approuve** l'évolution de la Communauté de communes du Pays de Gex en communauté d'agglomération.

1 abstention : Monsieur PUGET.

- ✳ **Donne un avis conforme** sur les dates d'ouvertures dominicales, à savoir :
 - ✓ 5 dates supplémentaires pour les commerces de détail de plus de 400 m², en dehors du secteur de l'ameublement (soumis à un arrêté préfectoral de fermeture):

- 20 janvier 2019
- 7 juillet 2019
- 01 septembre 2019
- 08 septembre 2019
- 24 novembre 2019

✓ Et 5 dates supplémentaires pour les enseignes de bricolage :

- 5 mai 2019
- 12 mai 2019
- 19 mai 2019
- 26 mai 2019
- 2 juin 2019

Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

2 contres : Monsieur LAGOMANZINI et Monsieur MATHIEU.

1 abstention : Monsieur ROMAND-MONNIER.